

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2026\_3\_9

**Objet : Désignation des délégués de la commune de LA FARE LES OLIVIERS au SIVU Equipement CHPS**

**VOTE**

**Liste n°1 : Continuons ensemble : 21 voix**

**Liste n°2 : La Fare pour tous : 4 voix**

**Abstentions : 4 de M. NOEL – Mme ISOARDO – M. MOUZON et M. CAMPANELLI**

**Sont désignés titulaires :  
Christine VALLET  
Jérôme MARCILIAK**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

**LA FARE LES OLIVIERS**

**Séance du 13 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six et le treize du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCILIAK, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée, le sept avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

M. MARCILIAK Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, Mme GARCIA Chantal, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, M. BARBAROUX Charly, Mme GIORSETTI Marie-Laure M. PALMERINI Denis, Mme VALLET Christine, M. DI-SAPIO Lionel, Mme JOFES Graziella, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. LAURENT Sébastien, Mme THIERY Sylvie, M. NERCY Julien, Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, M. DUBOURDIEU Roland, Mme MAROUZÉ Véronique, M. NOEL Stéphane, Mme ISOARDO Linda, M. MOUZON André et M. CAMPANELLI Richard

Absents excusés donnant pouvoir :

M. AGARD Christophe à Mme GARCIA Chantal  
M. MARTIN Patrice à M. SPINELLY Éric

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

## Désignation des délégués de la commune de LA FARE LES OLIVIERS au SIVU- Equipement CHPS

Il est rappelé à l'assemblée que la commune adhère au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique chargé de l'acquisition de matériel mobilier ou immobilier pour l'équipement du centre hospitalier du pays salonais (SIVU- Equipement CHPS).

Conformément à l'article 5 des statuts approuvés par délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2019, il convient de procéder à l'élection des deux délégués titulaires qui représenteront la commune au sein du Comité Syndical.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales cette désignation a lieu au scrutin secret. Toutefois, le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas recourir à ce mode de scrutin.

Il appartient en conséquence au Conseil Municipal de procéder à la désignation de deux délégués titulaires appelés à siéger au sein du SIVU- Equipement CHPS.

Les candidatures sont les suivantes :

### Liste n°1 : Continuons ensemble

NOM - PRENOM
VALLET Christine
MARCILIAC Jérôme

### Liste n°2 : La Fare pour tous

NOM - PRENOM
DELOUS Céline
DUBOURDIEU Roland

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, la désignation à main levée des deux délégués titulaires appelés à siéger au sein du SIVU- Equipement CHPS.

**PROCEDE** à l'élection des deux délégués titulaires. Les résultats du vote sont les suivants :

- Liste n°1 : Continuons ensemble : 21 voix
- Liste n°2 : La Fare pour tous : 4 voix
- Abstentions : 4

**PROCLAME** élus en qualité de délégués titulaires du SIVU- Equipement CHPS :

- Madame Christine VALLET,
- Monsieur Jérôme MARCILIAC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARCILIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

